

Questions orales

secret au Canada? Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas nous faire confiance et nous donner ce genre de renseignements, surtout si les États-Unis sont disposés à les publier pour que tout le monde les voie? Les chiffres du ministre s'appuient-ils sur quelque chose ou est-ce encore de la duperie?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je conviens avec le député qu'il importe de faire baisser les taux d'intérêt. Le fait est que le gouvernement a très bien réussi à cet égard au cours des dernières années.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Non seulement avons-nous fait baisser les taux d'intérêt...

M. McDermid: Vous avez travaillé d'arrache-pied pour les faire grimper à 22 p. 100.

M. Lalonde:... mais nous avons aussi réduit et de fait presque éliminé l'écart qui existait entre les taux aux États-Unis et les taux au Canada. A l'heure actuelle, les taux préférentiels sont les mêmes dans les banques du Canada et dans celles des États-Unis. Les taux sont les mêmes depuis l'automne dernier. Voilà quelque chose que nous avons accompli. Si les conservateurs disent qu'il faut faire quelque chose à propos des taux d'intérêt, je devrai pour ma part leur rappeler une déclaration importante...

M. Nielsen: Répondez à la question.

M. Lalonde:... faite ici même à la Chambre, en l'occurrence celle-ci: «Comme personne ne tient à avoir des intérêts élevés, le gouvernement n'a pas pour politique d'en avoir. C'est une chose à laquelle le gouvernement ne peut rien changer». Cette déclaration a été faite par le député de Saint-Jean-Ouest, qui siège maintenant de l'autre côté de la Chambre, le 15 novembre 1979.

M. Nielsen: Répondez à la question.

M. Lalonde: Le gouvernement n'a pas pour politique de ne rien changer aux taux d'intérêts.

M. Crosbie: Vous avez eu quatre ans pour faire quelque chose.

M. Nielsen: Répondez à la question.

M. Lalonde: Nous avons fait beaucoup à propos des taux d'intérêts élevés, monsieur le Président. Quant à la question posée par le député, je dois lui dire que nous suivons la même politique que l'ex-ministre, l'honorable député de Saint-Jean-Ouest, lorsque son parti était au pouvoir. Nous considérons que ces chiffres relèvent de l'administration interne du gouvernement et nous jugeons qu'il ne serait pas dans l'intérêt du public...

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde:... de fournir aux spéculateurs du marché des renseignements sur la tendance des taux d'intérêt. Ils n'ont qu'à juger par eux-mêmes. C'est la meilleure façon de protéger l'intérêt du public.

M. Nielsen: Déclenchez des élections!

LES TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS À LONG TERME DU GOUVERNEMENT

L'hon. Ron Huntington (Capilano): Monsieur le Président étant donné que, aux États-Unis, les taux d'intérêt des bons du trésor à 91 jours sont publiés à l'égard de chaque année jusqu'en 1989, année où on prévoit que les taux d'intérêt seront de 5 p. 100 et puisque le gouvernement canadien vend actuellement des obligations non rachetables pour une durée de cinq ans avec un rendement de 11 p. 100, des obligations de neuf ans avec un rendement de 11.5 p. 100 ainsi que des obligations de 21 ans—je vous rappelle qu'elles ne sont pas rachetables, monsieur le Président—avec un rendement de 12 p. 100, pourquoi le ministre dit-il que les taux d'intérêt sont censés fléchir aux termes de son plan financier?

M. Crosbie: Oui, répondez à celle-là.

M. Huntington: Pourquoi le ministre persiste-t-il dans ces affirmations? Pourquoi continue-t-il à tenir de pareils propos aux Canadiens, alors que les faits sont tout autres?

M. Crosbie: Bien dit!

M. Nielsen: Dites la vérité. Avouez.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'entends avec intérêt le député citer ces chiffres américains révélant que les taux d'intérêt fléchiront aux États-Unis...

M. Crosbie: Ils augmentent ici.

M. Lalonde:... tout en refusant de reconnaître que s'ils baissent aux États-Unis, ils baisseront probablement aussi au Canada.

M. Crosbie: Pourquoi payons-nous 12 p. 100?

M. Lalonde: Telle a été la politique du gouvernement. Nous voulons exploiter toute notre marge de manœuvre par rapport aux taux d'intérêt américains. Nous sommes parvenus au point où nos taux d'intérêt sont égaux ou dans certains cas inférieurs aux taux des États-Unis, grâce à la politique que nous avons suivie et que nous avons l'intention de poursuivre. Tout fléchissement des taux aux États-Unis, dont le député a parlé, se répercutera au Canada, j'en suis certain.

* * *

● (1440)

[Français]

LES FINANCES

LES PERTES SUBIES PAR LES POMICULTEURS

M. Gérald Laniel (Beauharnois-Salaberry): Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Finances.

Le 20 décembre dernier, le ministre de l'Agriculture versait de l'argent aux pomiculteurs de l'Est du Canada, ce qui représentait une compensation de 50 p. 100 de leurs pertes causées par le gel lors de l'hiver de 1980-1981, grâce à un programme spécial d'aide à l'industrie pomicole du Québec et de l'Ontario qui produit les meilleures pommes au Canada et même dans le monde entier.